

Programme de reconstitution de corridors écologiques en milieu viticole

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Octobre 2017-2019

BUDGET

130 000 €

PARTENAIRES

CIVB, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Arbres et Paysages 33, Syndicats viticoles, Caves coopératives, Communautés de commune, Chambre d'agriculture régionale Nouvelle-Aquitaine, Chambre d'agriculture de la Gironde, ONCFS

DOMAINE D'ACTION

Accompagnement

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture, sylviculture, élevage

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Domaines viticoles en Gironde (33)

PILOTE

Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde (FDC 33)

10, chemin de Labarde

33290 LUDON-MEDOC

05 57 88 57 00

fdc33@chasseurdefrance.com

www.chasseurs33.com



Valentin HERMOUET

Ingénieur agronome, chargé de mission

06 45 06 50 42

valentin.hermouet@fdc33.com

Franck EHANNO

Technicien supérieur cynégétique

06 78 47 24 11

franck.ehanno@fdc33.com

Depuis 2012, l'ONCFS, la Chambre d'agriculture de Gironde et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde (FDC 33) travaillent ensemble dans le cadre d'un projet national nommé Agrifaune. Il s'agit d'un réseau permettant de rassembler les acteurs du monde agricole et cynégétique dans le but de développer des pratiques agricoles tout en conciliant économie, agronomie, environnement et faune sauvage.

Depuis le mois d'octobre 2017, la Fédération a développé un programme de reconstitution de corridors écologiques en milieu viticole. L'objectif de ce projet est de promouvoir la plantation de haies aux abords des parcelles cultivées, permettant ainsi de (re)créer un lien entre les écosystèmes (bois, mares, etc.).

Pour mener à bien cette mission, la FDC 33 a recruté un ingénieur agronome dont le rôle était de concevoir un outil d'évaluation multicritère pour qualifier l'intérêt d'une haie et permettre une classification des aides financières auprès des viticulteurs. Les conditions d'attribution sont basées sur les volets environnemental (biodiversité, agroécologie) et sociétal (qualité esthétique du paysage). Cette stratégie permet de démultiplier les actions et participe ainsi à une amélioration des paysages viticoles girondins dans leur ensemble (espace banal/espace sensible). Un appel à projet a ainsi été lancé par la FDC 33 auprès de l'ensemble de la filière viticole afin de proposer ces financements et ainsi développer des projets de plantation de haies dans l'ensemble du vignoble en Gironde.

En complément de cette action, un protocole de suivi de l'avifaune a été réalisé par un stagiaire en Certificat de Spécialisation Technicien Cynégétique, dans le but d'estimer la capacité d'accueil des haies vis-à-vis de l'avifaune en milieu viticole. Établi sur 18 transects de 100 mètres linéaires de haies de typologies différentes et sur trois appellations viticoles, ce protocole a ainsi permis d'estimer l'indice d'abondance des oiseaux ainsi que la richesse spécifique suivant les typologies des haies (composition, âges).

Au cours de 2019, cet outil sera perfectionné et proposé à l'échelle régionale. Il est envisagé de l'adapter à d'autres agrosystèmes.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **Depuis le lancement** de l'appel à projet, 65 viticulteurs ont été rencontrés. Ainsi, 65 projets de plantation de haies ont été conçus et chiffrés auxquels nous avons attribué une participation financière au regard de l'intérêt du projet évalué. En septembre 2018, 10 d'entre eux ont été réalisés et soutenus financièrement par la FDC 33 (jusqu'à 50 %). Au total, 3012 mètres linéaires de haies ont été plantés dans le vignoble bordelais.

■ **Des chantiers participatifs** ont été organisés dans le cadre de l'appel à projet lancé par

l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Plusieurs chantiers de plantation de haies ont été réalisés avec différents acteurs : les porteurs de projets de plantation de haies (châteaux, propriétés viticoles, viticulteurs, caves coopératives, etc.), des écoles primaires, collèges ou lycées, l'association Arbres et Paysages 33 et des établissements et service d'aide par le travail (ESAT).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées sont principalement liées aux conditions climatiques. En effet, lors du printemps 2017, le vignoble bordelais a connu deux épisodes de gels. En 2018, ils ont été également touchés par la grêle. Ces deux phénomènes climatiques ont entraîné des pertes considérables pour une partie des viticulteurs. Certains des viticulteurs que nous avons rencontrés n'ont pu réaliser les projets pour des questions financières.

SOLUTIONS APPORTÉES

Nous n'avons pas envisagé de solutions pour appréhender cette variable. En effet, il nous est impossible de prévoir les conditions climatiques, cependant nous nous sommes adaptés en fonction de l'importance des dégâts causés et des différentes zones.

Concernant les appellations les plus touchées, nous avons conservé les projets ainsi que les demandes de financements que nous traiterons ultérieurement.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Nous envisageons de travailler sur la gestion des inter-rangs de vigne. Des travaux sont en cours concernant les couverts végétaux vis-à-vis de l'intérêt agronomique. Nous souhaitons développer une ou plusieurs actions pour connaître l'intérêt de ces couverts vis-à-vis de la faune sauvage.

Nous envisageons également de nous intéresser aux différents modes de gestion de l'inter-culture pour les zones céréalières.

TÉMOIGNAGE

Afin que cette initiative soit transposable au sein d'un autre territoire, le critère primordial est le suivi et l'animation des dossiers. Il est très important de porter ces projets dans leur ensemble, depuis la mise en œuvre, en passant par la conception jusqu'à la réalisation sur le terrain.

De plus, il est indispensable de développer un réseau de partenaires afin d'être appuyé techniquement, scientifiquement et financièrement dans le but de promouvoir des projets en faveur de la biodiversité.